

CAMPING LE PERPETUUM***

au bord de la Dordogne
Tel: 05 53 28 35 18
24250 DOMME

DEMANDE DE RESERVATION

Bon de réservation

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
.....
..... Tél :

		cocher la case	période du samedi au sa
Je réserve ...	un mobil home T avec sanitaire	<input type="checkbox"/>	
	un mobil home A avec sanitaire	<input type="checkbox"/>	
	un mobil home B avec sanitaire	<input type="checkbox"/>	
	un mobil home P sans sanitaire	<input type="checkbox"/>	
	une caravane	<input type="checkbox"/>	
	Nombre de personnes :	<input type="checkbox"/>	
	Précisez le nom et prénom des vacanciers :	<input type="checkbox"/>	

Pas de centimes MERCI

Je verse la somme de..... représentant un acompte de 30%+ 10 euro de frais de dossier
Cette somme sera déduite de ma facture finale. Je réglerai le solde du séjour le jour de l'arrivée.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location.

Date et signature :

Conditions Générales de Locations :

Le montant de l'acompte est égal à 30% du montant du séjour + 10 euros de frais de dossier. Dès réception du bulletin de réservation, le camping vous adressera une confirmation de réservation. Le solde sera versé le jour de l'arrivée avec une caution de 160 euros. Aucun départ anticipé ou retard à l'arrivée ne sera remboursé.

Les arrivées se font à partir du samedi 16 h et les départs le samedi avant 10 h

La caution vous sera restituée à votre départ après état des lieux, sauf dégradation. Le nettoyage est à la charge du locataire. En fin de séjour, la location doit être parfaitement propre. Dans le cas contraire, une participation financière sera déduite de votre caution. Si le locataire désire partir la nuit, l'état des lieux sera effectué sans sa présence et la caution sera restituée la semaine suivante.

Les animaux sont strictement interdits à l'intérieur des locatifs.

En ce qui concerne l'équipement sont fournis :

- Réfrigérateur, vaisselle
- Table et chaises de jardin
- Couvertures.
- **Nouveau** micro ondes et cafetière électrique dans tous les mobil T, A et B.
- Les vacanciers devront prévoir les draps, les oreillers et les taies d'oreillers.

Un inventaire est fourni à l'intérieur de chaque locatif.

Les tarifs incluent le gaz et l'électricité.

Les visiteurs même invités par des campeurs devront se présenter à la réception et s'acquitter du droit de séjour.

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping.